# AU CONTACT

LA LETTRE DU CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE

N° 51 — Janvier 2022

EDITO

Chers amis de l'armée de Terre,

Médiévale, révolutionnaire, napoléonienne, des tranchées, de la Libération ou aujourd'hui professionnelle, l'armée de Terre a continuellement entretenu une relation incarnée avec nos territoires. A travers les siècles, les fils et filles de France, originaires de toutes ses contrées, se sont mobilisés et ont été unis par les armes dans le but de défendre la « terre des pères », notre Patrie.

L'armée de Terre est l'armée des territoires. Les chiffres sont révélateurs d'un lien étroit, à l'épreuve du temps. L'armée de Terre est aujourd'hui présente dans 80 départements par le biais de 550 implantations. 25% de ses effectifs sont affectés dans des communes rurales.

L'armée de Terre est un concentré de France. Les 15 000 jeunes qui décident de rejoindre nos rangs sont originaires de tous les départements, y compris des Outre-Mer, et de milieux sociaux les plus divers. Pour répondre à cette envie de servir, formidable atout pour notre pays, l'armée de Terre s'attache à valoriser les mérites de ses soldats et à leur offrir perspectives professionnelles et opportunités de progression. L'intégration de cette jeunesse fait la force humaine de l'armée de Terre et nourrit l'esprit de défense de notre pays.

L'armée de Terre est au service des territoires. Elle participe à la sécurité du quotidien des Français. Si l'engagement de nos soldats d'active et de réserve, dans le cadre de l'opération Sentinelle, est emblématique, l'armée de Terre se tient prête à intervenir en tout temps et en tout lieu, comme ce fut le cas en 2020, après le passage de la tempête Alex.

Pour sa première édition de 2022, La Lettre Au Contact vous propose de découvrir cet ancrage de l'armée de Terre dans les territoires.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse mes vœux les plus sincères de réussite et d'épanouissement.

Bonne année !

Général d'armée Pierre Schill

# L'ARMÉE DE TERRE : L'ARMÉE DU TERRITOIRE NATIONAL

***L'ensemble des camps et formations de l'armée de Terre lui donne une forte implantation territoriale, en métropole ou en outre-mer. Cette implantation se retrouve majoritairement auprès des villes moyennes et des zones rurales.***

**L'armée de Terre : 550 implantations** dans 80 départements.

**64% des effectifs en dehors des grands pôles urbains.**

**25% des effectifs de l'armée de Terre** (militaires et civils) affecté dans des communes rurales.

**36 des 222 villes labellisées** « Cœur de ville » (villes de 20 à 100 000 habitants) possèdent une unité formation de l'armée de Terre.

**L'armée de Terre** est implantée dans 16 villes labellisées « petites villes de demain » en situation de fragilité.

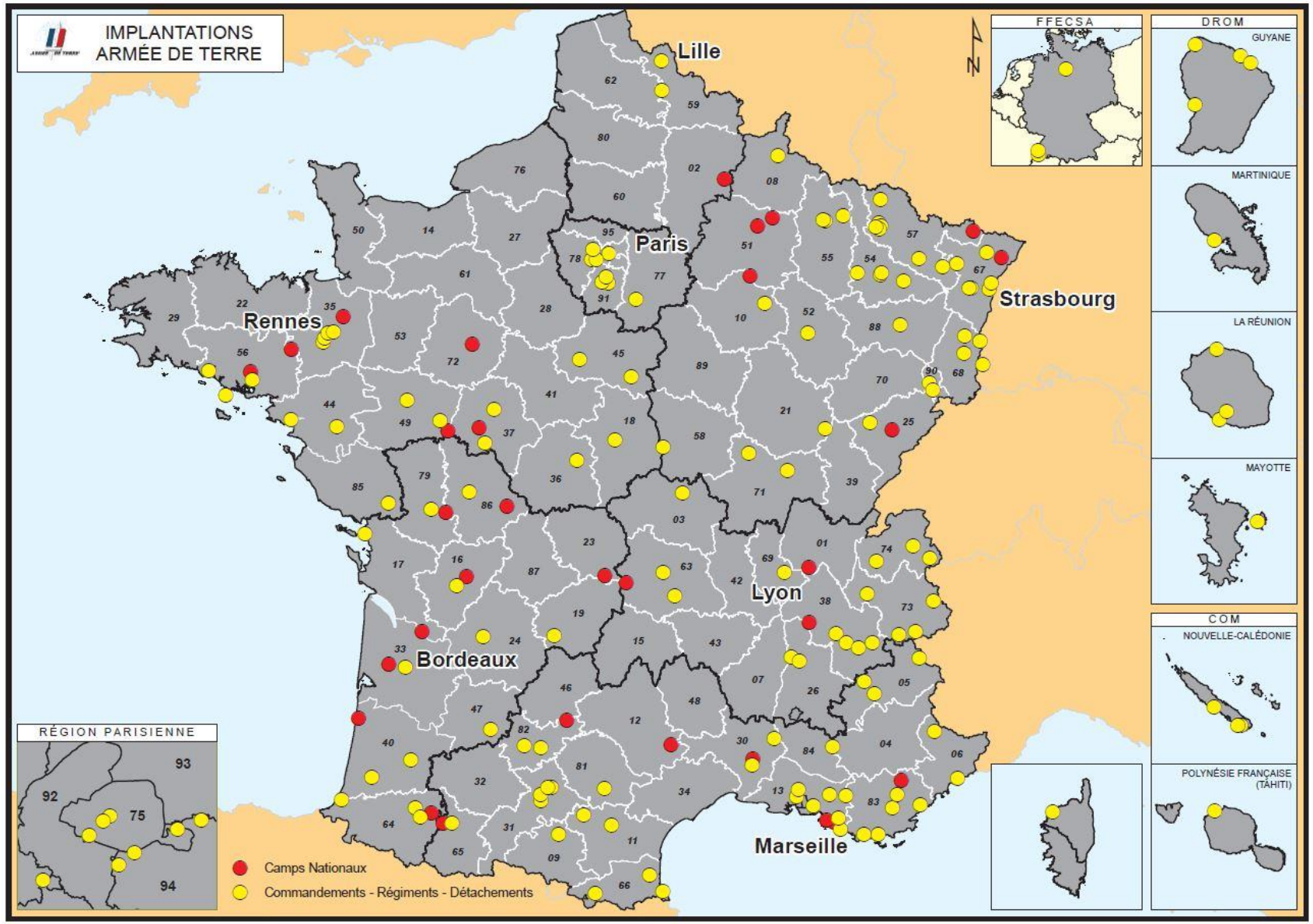


*L'Association des Villes marraines (AVM) regroupe les collectivités locales qui ont fait le choix de parrainer une unité militaire. Elle est l'expression du soutien moral de la Nation à ses forces armées.* ***Pour les collectivités territoriales dépourvues de toute présence militaire, le parrainage permet de renouer des liens étroits avec des unités opérationnelles de l'armée de Terre.***

# LE RÉGIMENT : POINT D'ANCRAGE DU TERRITOIRE

**Un régiment est un acteur local majeur possédant de multiples interlocuteurs**

- Services de l'État : préfecture, SDIS, gendarmerie, SAMU, hôpital, les établissements scolaires
- Médias locaux
- Municipalités : ville marraine, communes avoisinantes, communes du département via l'établissement de jumelages avec les unités élémentaires
- Acteurs divers : Conservatoire régional des espaces naturels (CREN) , entreprises et commerçants locaux, associations ou les CCI

## *Entretien avec le colonel Frédéric Moutin, chef de corps du 68e régiment d'artillerie d'Afrique*

**Pourriez-vous décrire l'implantation géographique du 68e RAA ?**

Situé à la confluence de l'Ain, du Rhône et du Nord-Isère, le 68e RAA est implanté depuis 1984 sur le camp de la Valbonne qui est réparti sur les communes de Balan, Béligneux, Saint-Maurice de Gourdans et Saint-Jean-de-Niost qui en délimitent sa garnison. Le régiment possède un lien avec Anse, sa ville marraine.

Le chef de corps du régiment est également délégué militaire départemental de l'Ain (DMD 01) et joue un rôle de conseiller militaire auprès de la chaîne préfectorale et de représentant de la chaîne de commandement interarmées dans le département.

**Quel rôle le 68e RAA joue t-il dans sa zone d'action ?**

Comme évoqué plus haut, **le régiment tient le rôle de représentant et de vecteur de l'action militaire sur le territoire national et en opérations vers les autorités et les collectivités locales.** Il se doit donc de favoriser la connaissance des forces armées par nos concitoyens, de transmettre les valeurs qui fondent notre engagement tout en s'impliquant dans « la vie de la cité ».

Enfin, **le régiment doit être en mesure de répondre de façon réactive aux sollicitations qui interviendraient lors d'une crise majeure,** comme il l'a parfaitement fait durant la pandémie en réalisant de nombreuses missions de transport logistique, de renfort des services d'urgence ou d'appui aux autorités sanitaires du département. Il en va de la crédibilité de l'armée de Terre.

**Qu'apporte au régiment ce lien avec les territoires ?**

L'enjeu pour le régiment au travers de ces nombreuses actions est double :

- Tout d'abord ce lien permet un **ancrage consolidé au sein de sa garnison**. Cette bonne intégration, qui englobe naturellement celle de nos familles, permet de rester au contact des préoccupations de nos concitoyens **tout en favorisant le développement de la connaissance mutuelle entre le monde militaire et le monde civil** ;
- Ensuite, ce lien permet de relayer plus efficacement **les messages liés aux enjeux de la Défense et au rôle des forces armées**. Enfin, un effet secondaire de cette bonne intégration et de ces actions multiples est de favoriser un recrutement local.

*Rencontre avec des élus*

*Charte de jumelage entre une batterie et une commune*

*Formation au combat en zone urbaine pour les Pelotons de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie de l'Ain (PSIG 01)*

*Appui sanitaire durant la crise COVID*

# L'ARMÉE DE TERRE : UNE RÉPONSE RÉACTIVE, VARIÉE ET ADAPTÉE AUX BESOINS DES FRANÇAIS

**L'armée de Terre est pleinement engagée au sein des territoires, au service de la population, en tout temps et en tout lieu. Ces engagements s'appuient sur le maillage territorial de l'armée de Terre, mais également sur sa capacité à intervenir en tous points du territoire.**

*L'**opération Résilience** est une opération militaire inédite qui est dédiée au soutien des services publics et des Français dans les domaines de la santé, de la logistique et de la protection.*

*Chaque année, l'armée de Terre apporte son aide aux populations touchées par les catastrophes naturelles par le biais des **missions de service public**, comme ce fut le cas après le passage de la tempête Alex dans le département des Alpes-Maritimes.*

*En Guyane, l'armée de Terre sécurise le Centre spatial guyanais dans le cadre de **l'opération Titan**.*

*Dans le cadre de **l'opération Héphaïstos**, les soldats de l'armée de Terre luttent chaque été contre les feux de forêt.*

*Depuis 2015, les soldats de **l'opération Sentinelle** assurent la protection de la population dans les zones jugées sensibles.*

*Menée en Guyane, **l'opération Harpie** voit l'armée de Terre lutter contre l'orpaillage illégal.*

**Cette capacité repose sur la présence d'une chaîne de commandement militaire en mesure de répondre aux réquisitions préfectorales.** Le dialogue civilo-militaire vise à déterminer au mieux l'effet à obtenir. L'armée de Terre adapte les moyens engagés en fonction de celui-ci. Cet engagement ne se limite pas à l'aspect sécuritaire et s'élargit au soutien à la population dans les crises qui peuvent la toucher. **Cet engagement peut être mené au niveau national ou local. Dans tous les cas, il sera adapté au territoire dans lequel il prend place.**

# LA RÉSERVE DE L'ARMÉE DE TERRE : UNE PRÉSENCE SUR TOUT LE TERRITOIRE

## *La réserve opérationnelle : un élément essentiel de la présence de l'armée de Terre au sein des territoires.*

Le recrutement annuel, auquel s'ajoutent des impératifs de formation, implique une gestion de ressources plus locale adaptée à la nécessaire conciliation entre les vies civile et militaire. **Publiée à l'été 2021, l'Ambition Réserves 2020-2030 vise à obtenir une réserve opérationnelle mieux répartie sur le territoire et sur qui l'armée de Terre peut s'appuyer pour optimiser son maillage territorial dans les déserts militaires.** C'est à cette fin qu'ont été créés les détachements de liaison et d'appui à l'engagement (DLAE).

24 000 réservistes opérationnels dans l'armée de Terre.

5000 citoyens intègrent la réserve opérationnelle chaque année.

Positionnés dans les départements sans présence de l'armée de Terre, les DLAE sont rattachés à un régiment et armés par des réservistes opérationnels. **Grâce à leur implantation locale, ceux-ci peuvent établir des connexions avec les élus et correspondants défense, créer des dossiers de zone en vue d'exercices en terrain libre**. Cette approche ouvre la possibilité aux unités de l'armée de Terre de s'entraîner en dehors de leurs garnisons, au contact de la population des déserts militaires. Les 13 DLAE constitués renforcent la capacité d'action de la réserve dans les territoires, 41 détachements sont prévus à terme.

## *Le réserviste citoyen : un atout au service du lien Armée-Nation.*

Il agit en qualité de bénévole du service public de la défense. A ce titre, il s'engage librement, en dehors de son temps de travail et de ses activités habituelles, à mener gratuitement une action au profit de l'armée de Terre.
Le réserviste citoyen se mobilise autour de cinq enjeux importants pour l'armée de Terre.

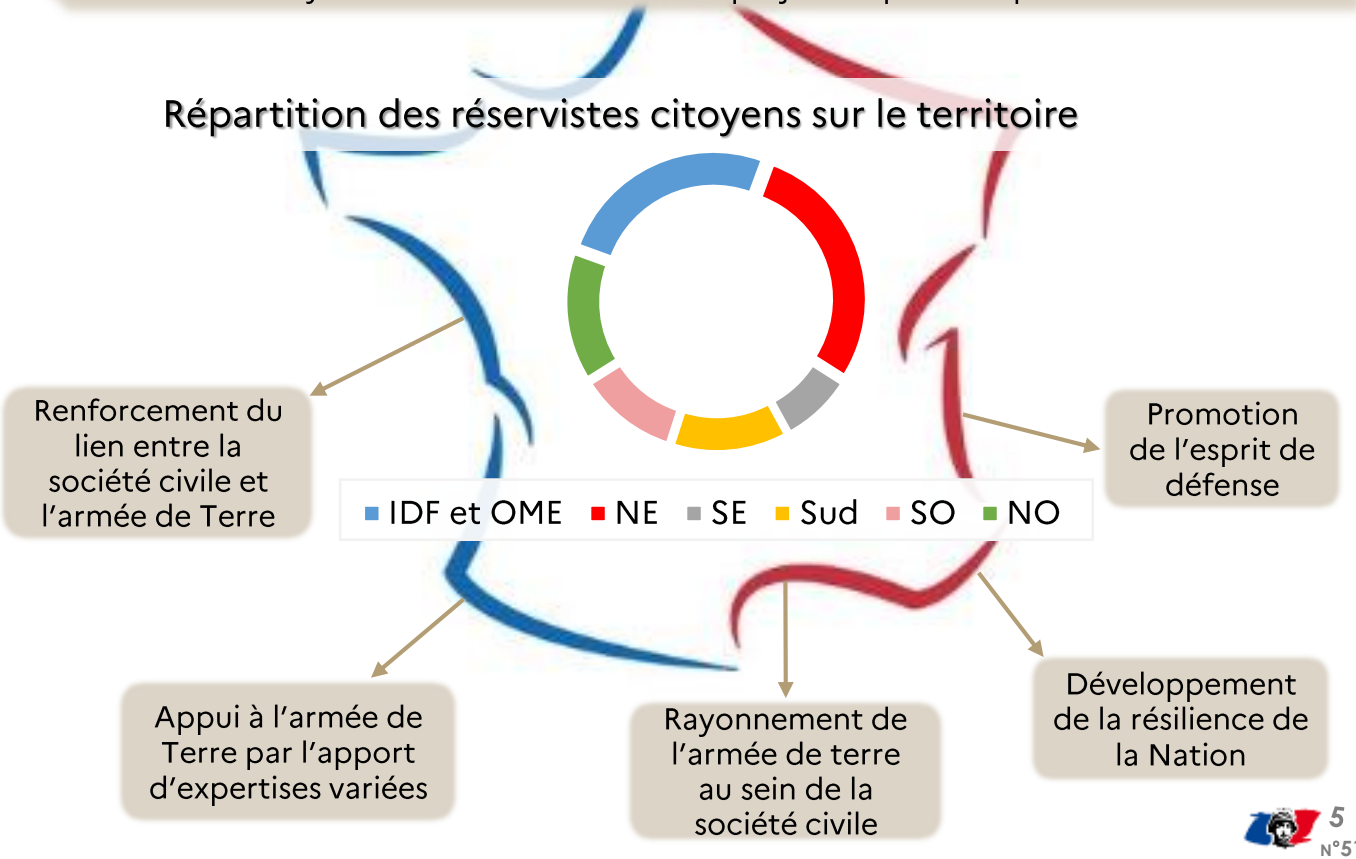

# L'ARMÉE DE TERRE, MOTEUR ET ACTEUR ÉCONOMIQUE LOCAL

***L'armée de Terre est un puissant levier économique, d'innovation et d'aménagement du territoire.***

Les commandes pour l'armée de Terre stimulent les entreprises de la base industrielle et technologique de défense dans des villes moyennes, avec par exemple 1000 emplois à Roanne (NEXTER SYSTEMS), 1000 à Bourges (NEXTER MUNITIONS), 300 à Limoges et à Garchizy, 250 à Saint-Nazaire (ARQUUS), 1500 à Cholet et à Châtellerault (THALES). Des petites et moyennes entreprises et des d'entreprises de taille intermédiaire sont présentes à Albi, Lamballe, Pamiers, Thiers, La Ferté Saint Aubin. Cela traduit le rôle majeur de cette industrie pour le dynamisme et l'attractivité de ces collectivités dans le cadre d'autres politiques nationales d'aménagement du territoire.

*Chaîne VBCI à Roanne*

*Régénération TRM 2000 à Saint-Nazaire*

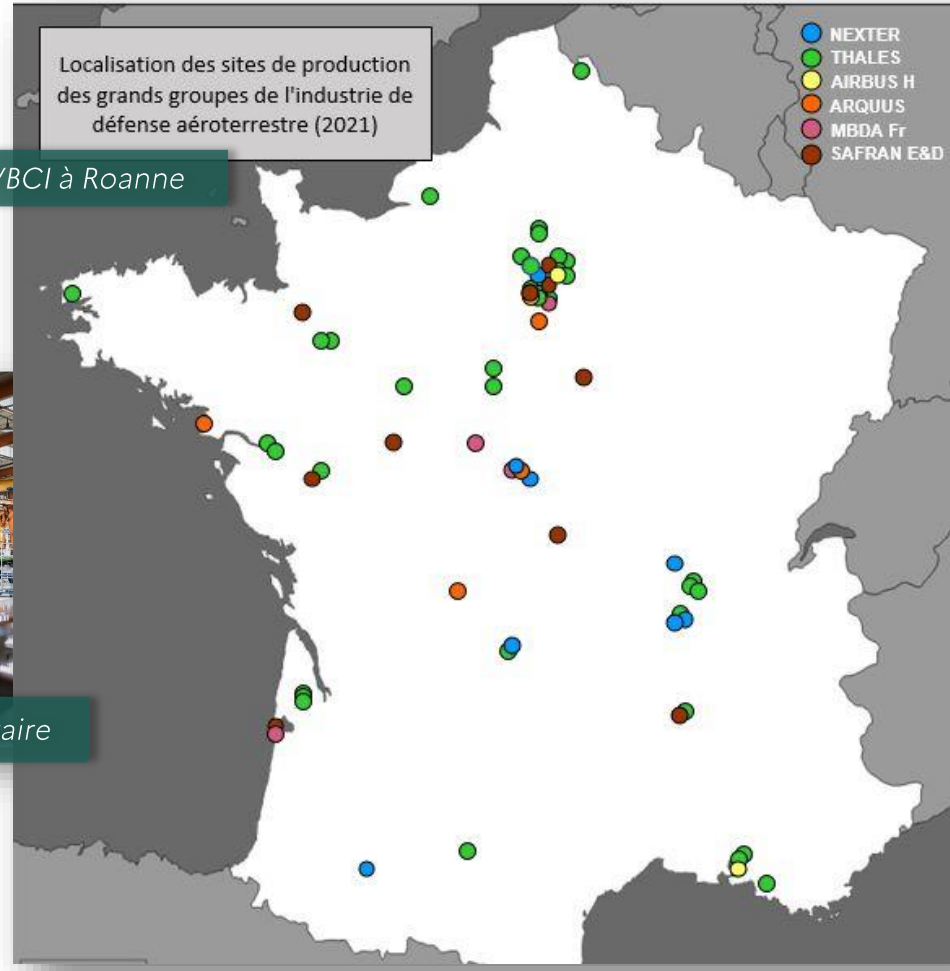


## *L'empreinte économique d'un régiment*

Ceci est le résultat des commandes de biens et services effectuées par l'armée de Terre auprès d'entreprises et de fournisseurs, et de la consommation générée par les emplois « directs » (militaires et civils de la défense et leur famille) et les emplois dits « indirects » (ceux des employés des entreprises qui fournissent des biens et services aux armées).

1 régiment (1000 personnes) crée 50 millions d'euros/an de retombées locales.

1 emploi « Terre » génère 0,3 emploi local.

# UNE ARMÉE DE TERRE AU CŒUR DES GRANDS ENJEUX DE SOCIÉTÉ

## *Biodiversité*

L'armée de Terre s'engage dans la protection de l'environnement et la mise en valeur des espaces naturels qu'elle occupe. Elle inscrit son action environnementale et en faveur du développement durable dans la stratégie du plan environnement du ministère des Armées. L'armée de Terre conduit des **actions de transition énergétique, de protection de la biodiversité et de mise en valeur** de ses **170 000 hectares d'emprises foncières** (dont environ **80 % font l'objet d'un classement de protection** : Natura 2000, zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique, parcs naturels nationaux et régionaux).

L'armée de Terre mène ces actions en partenariat avec **un réseau d'acteurs institutionnels et associatifs dont l'environnement est le cœur de métier** : Office Français de la Biodiversité, Conservatoires des Espaces Naturels, Office National des Forêts et Muséum National d'Histoire Naturelle pour les principaux.

## *Jeunesse*

15000 jeunes sont recrutés chaque année.

**L'armée de terre est depuis toujours un puissant levier d'intégration citoyenne et d'insertion professionnelle** : sous-tendu par la finalité opérationnelle et entretenu par un statut militaire singulier, le passage dans ses rangs accroit chez les jeunes le sens du collectif, l'esprit de discipline, le dépassement de soi ou encore la prise de responsabilités, autant de qualités reconnues qui forgent les personnalités et contribuent à la résilience de la nation.
**Plus de détails sont disponibles dans la Lettre Au Contact n°49 sur la Jeunesse.**

## *L'Europe*

L'armée de Terre s'inscrit dans une dynamique européenne qui irrigue l'ensemble de ses formations. Les écoles (formation initiale, application, enseignement militaire supérieur) accueillent dans leurs rangs des officiers européens (Allemagne, Belgique, Italie, etc.). Les relations étroites entre l'armée de Terre et ses alliés européens ont pour conséquence un flux croissant d'unités européennes au sein des camps d'entraînement répartis sur l'ensemble du territoire. Enfin, les nombreux partenariats entre unités françaises et européennes se traduisent par des visites et échanges au sein des formations concernées.

# LE PRÉFET : INCARNATION DES FONCTIONS RÉGALIENNES, INTERLOCUTEUR NATUREL DE l'ARMÉE DE TERRE

***Proximité, entraide et confiance sont les maîtres-mots qui guident la relation avec les unités.***

Cette relation s'exerce en parfaite coordination avec la délégation militaire départementale, acteur central du dialogue civilo-militaire. Il s'agit d'un travail quotidien et il est d'ailleurs de tradition dans le département que le délégué militaire départemental, ou son représentant, assiste à la réunion hebdomadaire de sécurité, présidée par le préfet, en présence de l'ensemble des forces de sécurité de l'Etat. Un officier général ou un commandant de formation de l'armée de Terre peut cumuler sa fonction avec celle de délégué militaire départemental.

## *Entretien avec Bertrand Gaume, Préfet du Vaucluse*

**Quelles sont les unités présentes dans votre département ?**

Le Vaucluse est un territoire qui bénéficie d'une riche histoire militaire. Le département est depuis le XIXe siècle une terre de garnison. D'ailleurs, les anciennes casernes abritent maintenant la préfecture et la cité administrative. C'est dire à quel point les liens entre autorité civile et autorité militaire au chef-lieu du département de Vaucluse sont aussi matérialisés par l'architecture.

Aujourd'hui, le Vaucluse bénéficie de la présence et du rayonnement de deux unités constituées, qui œuvrent à la protection de nos intérêts en France et à l'étranger : le 2e régiment étranger de génie (REG), basé à Saint-Christol, et la base aérienne 115 - Capitaine de Seynes, d'Orange, à laquelle est rattaché le centre de préparation opérationnelle du combattant de l'armée de l'air (CPOCAA).

**Quelles sont les actions menées avec ces unités et que vous apportent-elles ?**

Nos champs d'action sont multiples : au premier rang, il y a évidemment la lutte contre le terrorisme et la sécurisation des évènements sensibles avec l'appui des renforts Sentinelle, dont les détachements, il est vrai, sont également constitués d'autres unités qui ne sont pas directement implantées dans le département.

Mais je souhaite également saluer le concours déterminant de nos deux régiments dans les actions en faveur de la population et du renforcement de lien armée-Nation. Ces expériences permettent aux plus jeunes de mieux connaître le monde militaire, d'être sensibilisé aux valeurs de notre République, et pour certains d'entre eux, de nourrir une vocation pour rejoindre les armées. Je voudrais ici tout particulièrement souligner la participation réciproque des représentants de l'Etat et des détachements des unités aux cérémonies nationales (14 juillet, 11 novembre, 8 mai), mais également aux cérémonies traditionnelles qui constituent des grands moments de l'histoire militaire. Je pense en particulier aux prises de commandement et prises d'armes, mais également à Camerone pour le 2e REG. En tant que représentant de l'Etat, je suis tout particulièrement heureux et fier de pouvoir associer aux cérémonies civiles les militaires de ces unités : ce sont des moments forts, tant pour nos militaires en armes que pour notre population.

**Selon vous, comment renforcer le lien entre l'État déconcentré et l'Armée de Terre ?**

Cela passe par le développement des coopérations avec l'Education nationale, via notamment la création de classes de défense et de sécurité globale. L'action du service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG) est aussi un levier à privilégier. Ce dernier peut, en effet, se révéler un recours intéressant en matière de transmission de la mémoire combattante et d'information du combattant sur ses droits. Dans le Vaucluse, une action en ce sens a été initiée auprès du 2e REG.

# ARMÉE DE TERRE ET ÉLUS LOCAUX : UNE RELATION PRIVILÉGIÉE

Les unités de l'armée de Terre sont pour les élus un interlocuteur incontournable dans la mesure où chaque emprise militaire est un vecteur en termes d'emplois et insuffle un dynamisme démographique et culturel local. La présence d'une unité de l'armée de Terre dans les territoires génère de multiples interactions. Ces dernières sont l'ossature d'une relation privilégiée entre l'armée de Terre et les élus, comme l'illustre le témoignage de Sereine Mauborgne, députée du Var.

## *Entretien avec Sereine Mauborgne, députée du Var*

*Sereine Mauborgne, députée du Var depuis 2017 et membre de la Commission de la Défense nationale et des Forces Armées, infirmière de profession et fondatrice d'un groupe de travail des paramédicaux à l'Assemblée nationale, auteure du rapport de la mission d'information sur l'opération Barkhane et des avis budgétaires sur la préparation et l'emploi des forces terrestres (lois de finances pour 2021 et 2022).*

**Quelles relations avez-vous noué avec les unités de l'armée de Terre présentes au sein de votre circonscription ?**

Dans ma circonscription, je n'ai que la base-école de l'aviation légère de l'armée de Terre mais mon département accueille le Camp de Canjuers, le 21e régiment d'infanterie de marine de Fréjus, le 54e régiment d'artillerie de Hyères, les écoles d'infanterie et d'artillerie de Draguignan ainsi que l'unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile de Brignoles, sans compter les soutiens de la base de défense et du matériel. C'est toujours une fierté de les accompagner tout au long des cérémonies de tradition et des commémorations. Se sont noués des liens personnels au-delà des liens fonctionnels au fil du temps.

**Qu'est-ce que ce lien a apporté à votre mandat ?**

L'acculturation aux sujets de défense fut très dense à la fois sur le plan stratégique, budgétaire, capacitaire et la rencontre d'hommes et de femmes sur le territoire ou en OPEX fut précieuse pour alimenter mes rapports budgétaires et les missions auxquelles j'ai participé. Infirmière de métier, je trouve des points de convergence entre le monde de la santé et le monde militaire par la grande capacité d'engagement, le rapport fréquent à la mort et la grande qualité des professionnels.

**Selon vous, comment renforcer le lien entre les territoires et l'armée de Terre ?**

Je pense que la clef réside dans l'implication au profit de la jeunesse à la fois pour l'aspect mémoriel mais aussi pour développer l'esprit de défense et susciter des vocations. Pour cela tous les dispositifs sont bons à soutenir : les cadets, les classes de défense, le SNU, etc.

Les Français méconnaissent souvent leur propre histoire et je forme le vœu que le Débarquement de Provence soit aussi commémoré que celui de Normandie pour l'extraordinaire réussite qu'il fut pour libérer la France et l'Europe.

# L'ARMÉE DE TERRE ET LES ACTEURS PRIVÉS LOCAUX

***Le lien avec les acteurs privés locaux peut dépasser le cadre strictement économique et porter sur le champ des valeurs, tout en ayant des bénéfices concrets pour chacun.***

Parmi ces actions menées figurent par exemple des **rencontres avec des entreprises locales** afin de susciter une meilleure compréhension des enjeux de défense tout en créant des opportunités pour la reconversion des militaires et l'emploi des conjoints. Les formations de l'armée de Terre participent également aux **forums locaux des métiers**. De plus, ce lien avec des acteurs privés peut aboutir à une **amélioration des infrastructures**, et par conséquent à l'amélioration des conditions de vie du personnel ou de la qualité de la préparation opérationnelle. Dans le champ de la **mémoire**, les entreprises peuvent être mécènes et contribuer à la réfection de monuments, salles d'honneur, musées. **Ces actions consolident l'ancrage de l'armée de Terre.**

## *Entretien avec Bernard Pontneau, président de la Section paloise*

*Bernard Pontneau est président de la Section paloise depuis 2006. Il est membre du bureau de l'Union des clubs professionnels de rugby depuis 2018 et appartient au comité directeur de la Ligue nationale de Rugby comme représentant des clubs de Top 14. La proximité géographique avec le 4e régiment d'hélicoptères des forces spéciales (RHFS), situé à Pau, a permis d'initier un partenariat entre ce régiment et la Section paloise. Les actions menées au plan local mettent en exergue la convergence des valeurs du rugby et de l'armée de Terre tout en créant des actions concrètes, profitables pour tous.*

**Quelles actions ont été menées dans le cadre de ce partenariat ?**

Ces actions rentrent dans un partenariat d'échanges sportifs et de convergence des valeurs. Il existe parfois un parallèle dans les processus d'entraînement, voire de planification stratégique de matchs. La Section est aussi partenaire dans l'aspect promotionnel et d'image du club et de son régiment, partenaire à une échelle nationale mais aussi territoriale. Des actions entre les deux organismes sont ainsi organisées dans le cadre du vivre ensemble dans le territoire palois (partage de bonnes pratiques, méthodes de recrutement, formation et entraînement, etc.). Ces actions sont élargies aux familles. C'est un aspect important d'appartenance partagée à nos racines territoriales. Avant la pandémie, des rencontres joueurs / militaires (challenges sportifs, exercices en commun) ont été organisées et se sont avérées très enrichissantes pour l'ensemble des acteurs.

**Qu'est-ce que ce lien a apporté à la Section paloise ?**

Ce lien est important pour la Section paloise et ses joueurs. À l'échelle du club, il rentre totalement au sein d'un système de valeurs communes mais aussi dans une volonté de fédérer le territoire avec tous ses acteurs, privés ou publics. Le club est orienté vers la performance sportive mais aussi dans la construction du lien social. La participation de la Section paloise à la mise en valeur des militaires qui se mettent en danger pour la défense de notre pays est essentielle afin de consolider les valeurs et la culture du club au-delà du périmètre purement sportif. Cette convergence de valeurs est naturelle et crée un lien gagnant/gagnant, que ce soit pour la Section paloise ou l'armée de Terre.

**Quelle comparaison pourriez-vous faire entre les valeurs du rugby et celles de l'armée de Terre ?**

Effort, dépassement de soi, force collective pour atteindre des objectifs, sacrifice pour le partenaire, confiance dans le partenaire pour gagner son propre duel, connexion permanente entre les acteurs du jeu pour gagner et surtout respecter le plan stratégique. Dureté au combat (le rugby est un combat collectif avant l'esthétique du geste), résilience face aux temps forts et faibles. L'humilité, la solidarité et la combativité sont des valeurs qui nous sont chères et partagées.

# L'ARMÉE DE TERRE DANS LES TERRITOIRES ULTRA-MARINS

***L'armée de Terre est un relai des politiques publiques au sein des territoires ultra-marins.***

La présence de l'armée de Terre dans les territoires ultra-marins se manifeste à travers les forces de souveraineté. **De la Guyane à la Polynésie-Française en passant par la Réunion, plusieurs régiments des forces sont implantés dans les territoires ultramarins**. Les missions de ces unités sont centrées sur la protection du territoire national et le soutien de l'action dans les départements et régions d'outre-mer – communautés d'outre-mer (DROM-COM). **Le maillage de l'armée de Terre au sein des territoires ultramarins prend en compte l'environnement et les spécificités de chacun de ces territoires** (pêche illégale, lutte contre l'orpaillage en Guyane, catastrophes naturelles).

Le SMA
Notre victoire : leur réussite

L'Etat-major spécialisé pour l'outre-mer et l'étranger (EMSOME) est le commandement organique des formations stationnées en Outre-Mer. Parmi ses missions se trouve **l'amélioration de la compréhension de l'environnement dans lequel agissent les forces françaises**. A ce titre, l'EMSOME assure les formations d'acculturation du personnel projeté ou celui affecté en mission longue durée en Outre-Mer. **Ces formations ont pour objectif de facilitation l'adaptation et permettre l'intégration**. Pour les personnes en mission longue durée, elle concerne également les familles. En 2021, 2288 militaires et 766 conjoints, soit 3367 personnes, ont bénéficié de cette formation.
Par ailleurs, **l'armée de Terre assure une autre forme de présence en Outre-Mer par le Service militaire adapté (SMA).** Plus de détails sont disponibles dans la Lettre Au Contact n°49 portant sur la Jeunesse.

# RETROUVEZ TOUTE L'INFORMATION DE L'ARMÉE DE TERRE EN CLIQUANT SUR LES LIENS CI-DESSOUS

*suivez le compte Twitter du CEMAT :*

**@CEMAT_FR**

CENTRE DE DOCTRINE ET D'ENSEIGNEMENT DU COMMANDEMENT

SI VIS PACEM PARA BELLUM

PÔLE RAYONNEMENT DE L'ARMÉE DE TERRE

**Comment s'inscrire en 2 mn ?**
sur : **www.rc-terre.fr**
Cliquez en haut à droite sur
**« Espace RC-T / militaire / AMR »**
Puis sur **« Première visite RC-T »**
saisir vos données.
Après contrôle avec la DRH-AT, vous recevrez un mail pour configurer votre mot de passe.